Communiqué et Dossier de presse : mode d'emploi

Voici quelques éléments pratiques à retenir pour une meilleure entente entre les diffuseurs et les journalistes. Tout d'abord, un dossier de presse doit être composé de plusieurs parties :

1. **précision et concision**
   Dans les premières lignes, le journaliste doit savoir où, quand, comment et pourquoi, afin d'utiliser les premières lignes pour une annonce correcte de la manifestation ou de l'évènement.

2. **développement**
   Dans un nouveau paragraphe, le diffuseur pourra développer le thème, les buts de la manifestation, les participants, un historique, etc. afin de fournir au journaliste de la matière à un article plus consistant et plus complet.
   L'ensemble sera rédigé sur un fichier au format Word ou PDF.

3. **les photos**
   Le communiqué ou le dossier de presse comporte en principe une ou plusieurs photos pour illustrer l'annonce de la manifestation (photo de l'an dernier pour une manifestation récurrente ou photo de l'organisateur, du maire ou d'un adjoint ou encore du président de l'association, photo de l'affiche, etc).
   Les photos doivent être en haute définition (JPEG 300 ppp minimum) pour une bonne qualité d'impression.
   Précision importante : les images JPEG au format CMJN (quadrichromie) ne s'affichent pas à l'écran lors de la navigation sur Internet. Vous devez impérativement vérifier que vos images soient bien au format RVB, lui parfaitement affichable, avant de les télécharger sur le serveur lors du dépôt de votre dossier de presse ou de votre communiqué. Le cas échéant, vous devrez les convertir au préalable au format RVB.

Enfin, la mise en ligne du communiqué ou du dossier complet sur le site dossiersdepresse-paca.com se fera le plus tôt possible, afin que les journalistes des magazines trimestriels, bimestriels et mensuels – nombreux dans la région - puissent annoncer l'événement.